



Emmanuel BRIOT

Jean-Noël PAROT

Yves PERRIGOT

Olivier PERROUD

Christel SADOINE

Pierre VIEILLARD

Experts-comptables Associés

ARTS VIVANTS 21

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

51, avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - B.P. 16601
21066 Dijon

Tél. : +33 (0)3 80 60 99 99

Fax : +33 (0)3 80 60 99 98

Mail : socodec@exco.fr

Site internet : www.excosocodec.fr

Agence Chalon-sur-Saône
Tour Vision 2000
1, rue Dewet

71100 Chalon-sur-Saône

Tél. : +33 (0)3 85 90 08 40

Fax : +33 (0)3 85 90 08 41

Agence Paris

59, rue de Ponthieu

75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 70 61 22 00

Fax : +33 (0)1 53 76 10 89

Agence Semur

2, rue Fèvre

21140 Semur-en-Auxois

Tél. : +33 (0)3 80 89 97 30

Fax : +33 (0)3 80 97 49 45

Agence Saint Jean de Losne

7, rue Marion

21170 Saint Jean de Losne

Tél. : +33 (0)3 80 77 98 40

Fax : +33 (0)3 80 39 25 30

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association "ARTS VIVANTS 21", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note 2 de l'annexe :

L'association sera dissoute au 30 juin 2010.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué ci-dessus, la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur l'association de la société, au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



Dijon, le 1^{er} juin 2010
Le Commissaire aux Comptes

EXCO SOCODEC.
Pierre VIEILLARD

Bilan Association

ARTS VIVANTS 21

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 152	8 152			158	0,12
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 585	16 585				
Autres immobilisations corporelles	43 098	29 686	13 412	7,05	16 547	12,36
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 466		1 466	0,77	410	0,31
TOTAL (I)	69 302	54 424	14 878	7,82	17 115	12,78
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					751	0,56
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					45	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	7 442		7 442	3,91	12 953	9,67
Valeurs mobilières de placement	43 000		43 000	22,81	43 000	32,12
Disponibilités	124 705		124 705	85,58	59 578	44,50
Charges constatées d'avance	178		178	0,09	442	0,33
TOTAL (II)	175 325		175 325	92,18	116 770	87,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	244 627	54 424	190 203	100,00	133 884	100,00

ARTS VIVANTS 21

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	114 494	80,20	114 494	65,52
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-71 446	-37,55	-66 712	-49,82
Résultat de l'exercice	36 164	19,01	-4 735	-3,53
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	79 212	41,65	43 048	32,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 701	19,30	32 437	24,23
TOTAL (II)	36 701	19,30	32 437	24,23
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	7 380	3,88	1 904	1,42
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	7 380	3,88	1 904	1,42
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			17 389	12,99
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 297	9,09	18 065	13,49
Autres	49 613	28,08	21 041	15,72
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	66 910	35,18	56 495	42,20
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	190 203	100,00	133 884	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ARTS VIVANTS 21

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	645		645	4,84			645	N/S	
Production vendue de biens									
Prestations de services	12 690		12 690	95,16	5 288	100,00	7 402	139,88	
Montants nets produits d'expl.	13 335		13 335	100,00	5 288	100,00	8 047	152,17	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			376 125	N/S	354 620	N/S	21 505	6,06	
Dons									
Cotisations			1 868	14,01	1 271	24,04	597	48,97	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 904	14,28			1 904	N/S	
Autres produits					2	0,04	-2	-100,00	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			16 773	125,78	12 740	240,92	4 033	31,66	
Sous-total des autres produits d'exploitation			396 670	N/S	368 633	N/S	28 037	7,61	
Total des produits d'exploitation (I)			410 005	N/S	373 921	N/S	36 084	9,65	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			2 675	20,06	3 662	69,25	-987	-26,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			2 675	20,06	3 662	69,25	-987	-26,94	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			380	2,85			380	N/S	
Sur opérations en capital			419	3,14	2 200	41,80	-1 781	-80,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges			32 437	243,25	20 391	385,81	12 046	59,08	
Total des produits exceptionnels (IV)			33 236	249,24	22 591	427,21	10 645	47,12	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			445 916	N/S	400 174	N/S	45 742	11,43	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
			445 916	N/S	404 909	N/S	41 007	10,13	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières			645	4,84			645	N/S	
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			49 697	372,66	66 170	N/S	-16 473	-24,86	
Services extérieurs			7 589	58,91	14 410	272,50	-6 821	-47,33	
Autres services extérieurs			35 131	263,45	43 292	818,88	-8 161	-18,84	
Impôts, taxes et versements assimilés			22 456	168,40	16 825	318,17	5 631	33,47	
Salaires et traitements			169 273	N/S	157 496	N/S	11 777	7,48	
Charges sociales			68 822	516,10	63 531	N/S	5 291	8,33	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

ARTS VIVANTS 21

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	4 786	35,88	7 313	138,29	-2 527	-34,54
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 380	55,34	1 904	38,01	5 476	287,51
Autres charges	6 701	50,25	1 532	29,97	5 169	337,40
Total des charges d'exploitation (I)	372 479	N/S	372 472	N/S	7	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	168	1,26			168	N/S
Sur opérations en capital	403	3,02			403	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	36 701	275,22	32 437	513,41	4 264	13,15
Total des charges exceptionnelles (IV)	37 272	279,51	32 437	513,41	4 835	14,51
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	409 751	N/S	404 909	N/S	4 842	1,20
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	36 164	271,20			36 164	N/S
TOTAL GENERAL	445 916	N/S	404 909	N/S	41 007	10,13
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ARTS VIVANTS 21

Annexes

Annexes

ARTS VIVANTS 21**ANNEXE**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 190 203,22 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 36 164,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2010 par les dirigeants.

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions comptables adoptées par le CRC n° 99-01 du 16/02/1999 et du 24/09/1999 applicables aux comptes annuels des associations et fondations.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association sera dissoute au 30/06/2010.

ARTS VIVANTS 21

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 69 302

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 152			8 152
Immobilisations corporelles	80 118	1 896	22 330	59 684
Immobilisations financières	410	1 056		1 466
TOTAL	88 680	2 952	22 330	69 302

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 54 424

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 994	158		8 152
Immobilisations corporelles	63 571	4 628	21 927	46 272
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	71 565	4 786	21 927	54 424

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	8 152	8 152	0	1 ans
Materiel et outillage	16 585	16 585	0	de 2 à 10 ans
Installations divers	4 410	4 410	0	5 ans
Musibus	214	214	0	5 ans
Logan	12 430	4 578	7 852	5 ans
Mobilier et materiel de bureau	26 044	20 484	5 560	de 1 à 10 ans
TOTAL	67 836	54 424	13 412	

3.2 - Etat des créances = 9 086

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 466		1 466
Actif circulant & charges d'avance	7 620	7 620	
TOTAL	9 086	7 620	1 466

ARTS VIVANTS 21**ANNEXE**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 8 784**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 442
Disponibilités	1 342
TOTAL	8 784

3.4 - Charges constatées d'avance = 178

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ARTS VIVANTS 21

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 36 701

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	32 437	36 701	32 437		36 701
TOTAL	32 437	36 701	32 437		36 701

4.2 - Etat des dettes = 66 910

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	17 297	17 297		
Dettes fiscales & sociales	49 613	49 613		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	66 910	66 910		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 37 605

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 297
Dettes fiscales & sociales	20 308
Autres dettes	
TOTAL	37 605

ARTS VIVANTS 21**ANNEXE**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

L'indemnité de départ en retraite pour l'année 2009 est de 36 701 euros alors qu'en 2008 elle était de 32 437 euros soit un impact sur l'année 2009 de 4 264 euros.

Le plan comptable associatif prévoit d'enregistrer en fin exercice "en fonds dédiés" la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée.

Au titre de l'exercice clôturant au 31.12.2009, son montant s'élève à 7 380 euros.

Sur les 1 904 de fonds dédiés provisionnés au 31.12.2008, 757 euros n'ont pas été utilisés.

Voir en annexe complémentaire un tableau des fonds dédiés.

En ce qui concerne le suivi des fonds associatifs, le montant des fonds associatif est de 114 494,25 euros depuis quelques années et le montant variable provient du report à nouveau, en 2008 on avait des fonds associatifs d'un montant global de 47 782,74 euros et en 2009 ils sont passés à 43 048,01 euros. Un suivi depuis 2003 est en annexe complémentaire.

ARTS VIVANTS 21

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 13 335

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	645	4,84 %
Prestations de services	11 811	88,57 %
Produits des activités annexes	879	6,59 %
TOTAL	13 335	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Les contributions volontaires définies par la nouvelle réglementation comptable des associations et susceptibles d'être valorisée chez ARTS VIVANTS 21 correspondent aux mises à disposition de personnes et de locaux par les collectivités territoriales.

La valorisation de ces contributions volontaires, qui a pour objectif de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de l'association, permet de mettre en évidence le coût que pourrait représenter, à niveau égal d'activité, l'arrêt momentané ou définitif de ces contributions :

L'évaluation de ces contributions pour l'année 2009 s'élève à

- 39 072 euros pour les locaux (38 272 E loyers et 800 E charges locatives)

- 8 582 euros pour le personnel (pour Mme CHOISNEL du 1er janvier au 31 mars 2009)

La responsabilité civile de ARTS VIVANTS 21 et l'assurance du musibus sont prises en charges par le Conseil Général.

Mise à disposition de Mme LAMBOLLEY de 4 heures par semaine pour la période de septembre 2009 à décembre 2009.

ARTS VIVANTS 21

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	0
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

6.3 - Autres informations complémentaires

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 206 heures au 31/12/2009.

ARTS VIVANTS 21

ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 8 784

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	7 442
Divers produits a recevoir(46870000)	7 442
Disponibilités :	1 342
Banques prod. a recevoir(51870000)	1 342
TOTAL	8 784

8.2 - Charges constatées d'avance = 178

Charges constatées d'avance	Montant
Ch constatees d'av (exploit.)(48610000)	178
TOTAL	178

8.3 - Charges à payer = 37 605

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	17 297
F/s fact non parvenues(40810000)	17 297
Dettes fiscales et sociales :	20 308
Dettes congés a payer(42820000)	9 088
Charges sociales sur congés a payer(43820000)	5 053
Organismes sociaux a payer(43860000)	1 984
Etat charges a payer(44860000)	4 184
TOTAL	37 605